



## ÉDITO

Ce début d'année 2026 correspond à l'achèvement de mon 2e mandat. Déjà dirais-je, le temps passe si vite !

Pour réaliser cette mission passionnante qui fait tourner les aiguilles aussi rapidement, j'associe l'ensemble des conseillers municipaux et adjoints qui m'accompagnent pour leur engagement, leur investissement, leurs compétences et leur disponibilité pour faire avancer la commune.

Ma reconnaissance s'adresse également à l'ensemble du personnel municipal pour son professionnalisme, sa volonté et son souci de qualité de services auprès des administrés.

Enfin, la vie d'un village ne serait rien sans le tissu associatif riche à Leudeville et ses bénévoles qui œuvrent pour proposer une variété importante de loisirs et de culture à leurs membres.

En raison des prochaines élections municipales, mon expression est logiquement réduite mais je rappellerais simplement que ce mandat restera exceptionnel en termes d'imprévus avec la crise sanitaire, la crise énergétique, l'instabilité politique et les disponibilités financières contraintes avec le désengagement constant de l'Etat (perte pour la commune de 1,1 million d'euros en 12 ans) qui n'est pas le meilleur exemple de gestion de l'argent public.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères ainsi qu'à vos proches à l'occasion de cette nouvelle année.

Bien à vous.

Jean-Pierre LECOMTE



# VIE MUNICIPALE

## 12 décembre 2025- Vœux du personnel

Ce moment traditionnel a permis à Mr le Maire et au Conseil municipal de présenter à l'ensemble du personnel leurs meilleurs vœux pour 2026 et également de les remercier de leur engagement auprès de la population au travers des différents services municipaux dans lesquels ils interviennent : secrétariat de mairie, Services Techniques, restauration scolaire, Accueil de loisirs ainsi qu'à l'école maternelle.

Mr le maire leur a rappelé que leur principal objectif reste de véhiculer une image positive de la mairie en adoptant une attitude exemplaire.



Le Conseil Municipal des Enfants, de gauche à droite : Raphaël, Aaron, Camille, Raphaël, Léa et Capucine (au micro).

## 3 janvier 2026 - Vœux du maire

La dernière cérémonie des vœux du mandat s'est déroulée à l'invitation de Mr le Maire, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants. De nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur d'être présentes.

JP. Lecomte a tenu à remercier les élus qui l'entourent au quotidien, l'ensemble du personnel communal, les membres bénévoles des associations caritatives, culturelles et sportives, de la médiathèque, du CCAS, ceux qui interviennent à l'EHPAD, les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ainsi que les entreprises et les fournisseurs qui travaillent pour Leudeville, les voisins vigilants, les pompiers de Marolles ainsi que les gendarmes fréquemment sollicités qui n'ont pas pu être présents à cause du devoir de réserve qui leur est imposé durant la période électorale.

Mr le maire a souligné que les contraintes électorales ne lui permettaient pas de dresser le bilan de son mandat mais il a simplement évoqué les principales réalisations de 2025.

En ces temps perturbés tant au niveau financier (budget des communes connaissant des baisses substantielles de dotations et des subventions qui s'amoindrissent), qu'au niveau de notre société de plus en plus violente et en perte de repères ainsi qu'au niveau administratif (normes toujours plus coercitives), le maire reste l'élu de la stabilité au contact de ses administrés.

Malgré les difficultés de la tâche énoncées par Mr le maire ainsi que les contraintes personnelles et familiales qui sont engendrées par la fonction, JP. Lecomte a annoncé mener une liste pour le

prochain mandat municipal composée d'une grande majorité de conseillers sortants renforcée par de nouvelles compétences. La période pré-électorale ne l'autorise pas à parler de projets à ce jour. Notre commune, ayant franchi le cap des 1500 habitants, le nombre des conseillers municipaux passera de 15 à 19.

Après le renouvellement de ses meilleurs vœux à toutes et tous, Mr le maire a invité les personnes présentes à venir échanger autour d'un buffet.

## 8 janvier 2026 - L'apéro pique-nique du Conseil Municipal des Enfants

À l'occasion de la nouvelle année, un apéro pique-nique a été organisé par les animateurs de l'Accueil de loisirs pour le plus grand bonheur des enfants de l'école élémentaire.



C'était un moment festif et joyeux apprécié par tous. Il ne reste qu'à programmer le prochain !

# VIE SOCIALE



## 13 décembre - Colis de Noël

Comme chaque année, la distribution des colis de Noël a réuni les bénéficiaires de 70 ans et plus autour de boissons chaudes et de friandises. Ils ont été entourés par l'équipe des enfants du CME engagée et motivée qui a pris un grand plaisir à accompagner nos anciens.

50 colis « simple » et 41 colis « double » ont été offerts en 2025.

Ce moment attendu a permis à un grand nombre de se retrouver et de passer un agréable moment ensemble. Nous remercions les bénévoles au CCAS **Odile DAVID et Marcel LEMOULT** ainsi que les enfants **Aaron COLIN, Noah DURAND, Raphaël HURET, Capucine MACHUT et Léa RAMÉ**.

### Forfait Navigo Améthyste



Le Département tient à réaffirmer son engagement envers les personnes les plus vulnérables en facilitant leurs déplacements, en améliorant leur autonomie et leur qualité de vie. Il est incontestable que l'augmentation significative des tarifs **NAVIGO AMETHYSTE** a eu un impact sur le budget des usagers.

C'est la raison pour laquelle, **depuis le 1er décembre 2025**, les bénéficiaires qui le souhaitent, ont la possibilité de régler leur **forfait NAVIGO AMETHYSTE** en plusieurs fois comme suit :

- Forfait zones 1-5 prix 300 € : possibilité d'échelonnement en 3 X 100 €
- Forfait zones 3-5 prix 100 € : possibilité d'échelonnement en 2 X 50 €

► **Rendez-vous sur le site : [démarches.essonnes.fr](http://démarches.essonnes.fr)**



La Région Ile-de-France, par l'intermédiaire de l'application **LABAZ** destinée aux jeunes de 15 à 25 ans, propose **aux lycéens une aide de 100 € pour financer une partie de leur passe Navigo Imagine R**.

Pour l'année 2025-2026, les demandes sont à effectuer **jusqu'au 30 avril 2026**.

**L'application LABAZ est à télécharger sur le site** : financer le Navigo Imagine R des lycéens / Région Ile-de-France



**La carte Vitale dématérialisée** vous permet de consulter vos droits de santé directement depuis votre smartphone.

Elle vous permet d'avoir accès aux mêmes services qu'avec votre carte vitale physique avec les professionnels de santé (consultation médicale, délivrance de médicaments, établissements hospitaliers...) et également visualiser en temps réel vos dépenses de santé.

**Votre carte sera ainsi toujours en votre possession et automatiquement mise à jour.**

**Grâce à France Identité, vous pouvez créer votre carte Vitale dématérialisée.**

<https://www.applicartevitale.fr>

# RETOUR EN IMAGES



## 16 octobre - La ferme Tiligolo

Avec les assistantes maternelles et les tout-petits, les bénévoles de la médiathèque ont accueilli la ferme Tiligolo avec tous ses animaux et un super fermier qui a fait découvrir aux enfants la différence entre l'image et la vie animale très animée et bruyante : le coq était en forme ... Avec Tiligolo, on a approché et caressé des volailles très bavardes , des petits lapins et aussi une maman chèvre qu'on a pu traire. Ensuite, les enfants ont donné le biberon à un agneau, un chevreau et un petit cochon gourmand et facétieux.

## 11 novembre - Commémoration de l'Armistice 1918

Le 11 novembre 2025, la commune de Leudeville a commémoré le 107e anniversaire de l'Armistice de 1918 honorant l'héroïsme des soldats tombés pour la France afin que nous puissions rester libres.

Cette cérémonie a rendu hommage « au sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à ceux, qui loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan et au Levant » comme l'a souligné la ministre des Armées dans son discours.

Les enfants du Conseil Municipal Enfants ont accompagné les autorités présentes ainsi que les Leudevillois venus y assister. Puis, un moment de partage s'est déroulé salle des Loisirs où une exposition sur la Seconde Guerre mondiale a été organisée par l'association Histoire et Patrimoine de Marolles-en-Hurepoix que nous remercions chaleureusement.



## 15 novembre - Journée cinéma

Sur une idée du Conseil Municipal des Enfants et en partenariat avec **Cinessonne**, deux projections ont eu lieu : l'une à 15h avec le film « **Lilo et Stitch** », l'autre à 19h avec le film « **Chien 51** »

À 17h, un atelier au cinéma d'animation proposé par Bertrand SCHMIT a permis de s'initier au « stop motion ». Nous le remercions pour son intervention ainsi que l'association **APE** qui a proposé tout l'après-midi des pop-corns, des bonbons et des boissons.



## 15 novembre - Café littéraire

Un moment d'échanges sur le thème des romans policiers, sans oublier les romans récompensés par les prix littéraires de la saison. Un moment convivial apprécié de tous clôturé par un goûter. On en redemande !



## 22 & 23 novembre - Vide ta chambre

APE a proposé deux animations de partage très appréciées des familles : la 2<sup>e</sup> édition du **"Vide ta chambre"** qui a permis de donner une seconde vie aux objets que les enfants n'utilisent plus et en parallèle, un **"Atelier Déco de Noël"**. À cette occasion, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité en réalisant de jolies décos festives (boules de Noël, bougies et rennes), qu'ils ont emportées avec fierté.

L'APE remercie chaleureusement l'ensemble des exposants et des familles pour leur participation et leur contribution à la réussite de cet événement.

# RETOUR EN IMAGES



## 29 & 30 novembre - Marché de Noël

### Une 10e édition festive et conviviale

Comme chaque année, nous avons été accueillis par les effluves de vin chaud proposé par le **Comité des Fêtes**. Ce rassemblement au sein de notre village permet de passer un agréable moment.

Une nouvelle fois, le Père Noël nous a fait l'honneur d'être présent pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu poser avec lui pour une photo souvenir inoubliable. La boîte aux lettres s'est remplie de nombreuses lettres sur lesquelles étaient inscrits les cadeaux attendus.

Durant 2 jours, nos associations ont proposé des activités : **APE** une tombola et de délicieux gâteaux, **CIEL** un atelier « maquillage » pour les enfants, le **Comité des Fêtes** un jeu et **Leu'Scrap** ses créations de scrapbooking.

Nous pouvons remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent chaque année pour que notre salle des Loisirs deviennent un lieu magique durant le temps d'un week-end : les services municipaux, le service administratif, les exposants, les bénévoles et les élus. **Une belle réussite collective !**

## 18 décembre - Repas de Noël des enfants

Les élus, le personnel municipal, les enseignantes, les représentants des parents d'élèves, les assistantes maternelles et les enfants se sont réunis salle des Loisirs pour le traditionnel repas de Noël.

A l'issue de ce déjeuner, le spectacle « **Un Noël magique** » : Gabriel est un grand magicien qui a fait



apparaître le père Noël pour la distribution des cadeaux. C'est le grand jour quand il s'aperçoit qu'il n'a plus aucun pouvoir ! C'est la catastrophe ! Alors il va demander de l'aide aux enfants ! Des chansons, de la danse, un quizz, des tours de magie et une interactivité où les enfants deviennent acteurs !



## 19 décembre - Contes à la maternelle

A la maternelle « les conteurs de l'Ecoute s'il Pleut » avaient dans leur grande hotte de Noël des contes féeriques, instruments de musique d'ici ou d'ailleurs, curieux, bizarres et très sonores, chants de Noël très connus dont on ne se lasse jamais et toutes sortes de peluches sortant de paniers magiques. Les rêves de Noël font du bien à ceux qui racontent et surtout à ceux qui écoutent....

## 24 janvier - repas des séniors

La salle des loisirs a accueilli 115 leudevillois(es) venus partager un repas festif à l'initiative de la municipalité suivi d'un après-midi riche en échanges conviviaux. Un repas a été livré à domicile pour une personne âgée se mobilisant difficilement.

Ce moment a été animé par **Valérie Germain, accordéoniste**, appréciée par nos séniors. Le traiteur « **Le Grain de Poivre** », installé à Lisses, a assuré la restauration en servant un menu de fêtes. Les jolies décos florales ont été réalisées par les Etablissements **EVRAS** à Avrainville.



Nous rappelons que tous les Leudevillois de 65 ans et plus peuvent bénéficier de ce déjeuner.

Ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales de la commune (base de travail pour l'envoi des invitations) sont invités à se signaler en mairie.

# TRAVAUX



La pose d'un portail entre le square Dardelet et le parking du City-stade a été réalisée par nos Services Techniques. Pour des raisons de sécurisation des enfants évoluant dans le jardin public, celui-ci restera verrouillé.

► Coût : 900 € HT



La remise aux normes de la salle des loisirs faisant suite au contrôle « sécurité » a été effectuée : une partie électricité (2 460 € HT), le changement du marchepied permettant l'accès à la scène (430 € HT) ainsi que la mise en place de 2 stores occultants normes M1 incendie sur les portes ouvrant sur le jardin (1 100 € HT)

► Coût : 3 990 € HT



L'élagage de 2 arbres à l'entrée des Gallinières a eu lieu car ils provoquaient des nuisances sur le domaine privé.

► Coût : 500 € HT



La porte d'accès de la mairie donnant sur la cour intérieure ainsi que la fenêtre du bureau de la secrétaire générale (passage du bois au PVC) ont été changées à cause d'une mauvaise étanchéité.

► Coût : 2 700 € HT

## URBANISME

### Modification des délais de recours

Faisant suite à la promulgation de la loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement (dite loi « HUWART »), les délais de recours s'en trouvent modifiés.

Le demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet, il peut saisir le Tribunal Administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Il peut également, dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision, saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'Etat. **Attention, jusqu'à présent ce délai était de deux mois.**

Le silence gardé pendant plus de deux mois sur ce recours par l'autorité compétente vaut décision de rejet. **L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique ne proroge pas le délai de recours contentieux.**

### Nouvelle convention de mise à disposition d'un service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) et des Déclarations Préalables (DP), Autorisations Préalables (AP) des dispositifs d'enseignes, pré enseignes et supports de publicités de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)

Depuis 2014, faisant suite au retrait de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, la CCVE a décidé de la création d'un service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols permettant d'assurer les missions exercées par les services de la DDT. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, ce service commun a permis d'assurer la continuité d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme sur la base d'une convention librement consentie entre les parties. Cette convention conforte la commune dans sa vocation de Guichet Unique des autorisations d'urbanisme et d'autorité décisionnaire en vertu de sa compétence en matière de planification du droit des sols.

La convention actuelle arrivée à échéance fin 2025, il convenait de renouveler l'adhésion de la commune à ce service mutualisé renforcé dans ses compétences et ses moyens. **Celle-ci a été signée pour 3 ans (2026-2029) et a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier de cette année.**

## Valeurs forfaitaires pour le calcul de la taxe d'aménagement 2026

- Constructions (surface de plancher) : 1 011€/m<sup>2</sup> en Ile-de-France (1054 €/m<sup>2</sup> en 2025)
- Piscines : 251 € par m<sup>2</sup> de surface de bassin (262 € par m<sup>2</sup> en 2025)
- Aires de stationnement extérieures : base minimale de 2 928 € par emplacement (3 052 € en 2025)

Il faut constater une baisse substantielle par rapport aux valeurs de 2025.

# ENVIRONNEMENT



## Les coquilles d'huîtres : un recyclage facile et utile

Du 23 décembre 2025 au 5 janvier 2026, le SIREDOM a lancé une phase de test dédiée à la valorisation des coquilles d'huîtres. Sept communes pilotes dont Leudeville se sont engagées dans cette démarche d'économie circulaire pour les transformer en ressources précieuses.

Une fois collectées, elles sont triées et concassées pour de multiples usages :

- **Nutrition animale** : un apport en calcium essentiel pour la solidité des œufs de nos poules.
- **Agriculture urbaine** : un enrichissement en oligo-éléments (zinc) pour booster le compostage.
- **Jardinage au naturel** : un engrais de choix et une barrière naturelle efficace contre les limaces et escargots.

Pour l'ensemble des 9 communes, **1,140 tonne** de coquilles d'huîtres ont été récoltées.

Leudeville a été le plus gros fournisseur avec 250 kg ce qui démontre l'excellente participation des administrés qui ont joué le jeu.

 **Les 250 kg de broyat nous seront restitués en big-bag et nous les mettrons à disposition des personnes qui souhaitent en récupérer. Ces big-bags seront disposés à proximité des conteneurs "verre" de la Croix Boissée et chacun pourra en prélever avec un seau ou un sac.**

## Rappel des modalités de collecte des végétaux



**La première collecte aura lieu le mardi 24 mars 2026. Pensez à sortir vos bacs avant 11 H**

**Les consignes de collecte doivent être scrupuleusement respectées à savoir :**

- 1 bac de 360 litres maximum + 5 sacs biodégradables de 100 litres maximum sachant que les sacs plastiques ne sont pas acceptés + 5 fagots ficelés de 1m 20 de long au maximum et moins de 25 cm de diamètre

**Les déchets verts peuvent être réduits en les transformant en ressource** : réaliser un paillage au pied des plantes dans le jardin ou au potager, faire du mulching en laissant l'herbe tondu sur votre pelouse, améliorer votre compost en y insérant 50 % de déchets du jardin, effectuer des tontes sélectives en ne coupant que certaines zones et laisser la biodiversité se développer dans différentes zones de votre jardin, adapter les types de végétaux produisant moins de déchets que d'autres.

**Les 27 déchèteries du SIREDOM sont également à votre disposition** pour y apporter vos déchets. Les plus proches de Leudeville sont Vert-le-Grand, Saint Germain-les-Arpajon et Egly.

# ÉVENEMENT

## La Fête de la Bière version Saint-Valentin à Leudeville !

Le **14 février 2026**, la salle des loisirs se transformera en un véritable lieu de fête, de rencontres et de convivialité à l'occasion de la Fête de la bière – édition spéciale Saint-Valentin.

Organisé par le Comité des fêtes de Leudeville, cet événement promet une soirée chaleureuse et animée, ouverte à toutes les générations, que l'on soit en couple, célibataire... ou simplement curieux de passer un bon moment !

Dès 19h, les participants seront accueillis dans une ambiance festive, rythmée par un DJ présent toute la soirée. Plusieurs animations spéciales Saint-Valentin viendront ponctuer la soirée dans une salle décorée aux couleurs de l'amour et de la bonne humeur.

Petite particularité amusante : chacun recevra un bracelet de couleur indiquant son "statut romantique" (célibataire, en couple, ou "tout est possible"). Une manière ludique de faciliter les échanges et de briser la glace !

Côté dégustation, 3 à 4 bières différentes seront proposées, accompagnées d'une restauration sur place : croquemonsieur, frites, crêpes et planches de charcuterie/fromage permettront de satisfaire toutes les envies.

L'entrée est fixée à 10 € avec une consommation incluse, et 5 € pour les moins de 16 ans, afin que petits et grands puissent profiter de la soirée.

Plus qu'une simple fête, cet événement se veut avant tout un moment de partage et de convivialité, fidèle à l'esprit festif du comité !

## Du NOUVEAU dans les sorties culturelles par Nadine Ledogar et Michèle Navarro

Elles sont organisées chaque mois de septembre à juin, en principe le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois et sont préparées par une équipe de bénévoles en collaboration avec le village de Saint-Vrain et avec le soutien administratif et financier de la mairie de Leudeville.

Le coût du transport en car représente une part de plus en plus importante dans le montant global de la sortie et c'est particulièrement vrai quand nous allons sur Paris.

Aussi, nous avons décidé pour les sorties sur Paris, et uniquement pour celles qui sont facilement accessibles en transports en commun, de privilégier ce mode de déplacement.

Ainsi, ce sera le cas pour la sortie de mars à l'Opéra Garnier et celle de juin à la Sainte Chapelle. Cela signifie qu'il faudra acheter une carte « Easy Navigo » - 2 € et la recharger. Cette opération peut se faire au guichet de la gare de Marolles le mardi et jeudi matin ou auprès des distributeurs disponibles des 2 côtés de la gare.

Nous espérons que cette nouvelle organisation ne vous découragera pas.

A très bientôt.

Retrouvez toute l'actualité municipale sur [www.leudeville.fr](http://www.leudeville.fr)



## AGENDA

### Février

- 07 : Les Hivernales
- 14 : Fête de la bière (Comité des Fêtes)
- 19 : Sortie culturelle : Hôtel Gaillard, Paris 17e

### Mars

- 15 : 1er tour des élections municipales
- 19 : Sortie culturelle : l'Opéra Garnier
- 22 : 2e tour des élections municipales
- 28/29 Jonquilles pour Curie

### Avril

- 05 : Chasse aux œufs (association APE)
- 07 : Printemps des contes : « De l'eau des ruisseaux à la mer » - salle des Loisirs, ouvert à tous
- 11 : Carnaval et soirée jeux/pizzas
- 12 : Loto (association CIEL)
- 16 : Sortie culturelle : Zoo de Beauval

### Mai

- 08 : Commémoration du 8 mai 1945

Flash info, édition janvier 2026

Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE

Crédits photos : Service Communication

